

Maintien et actualisation des compétences de SST (MAC SST)

Référence

HYSE-25

Durée, rythme

1 jour

Aménagement possible de la formation en fonction du positionnement

Diplôme / certification / attestation

Certificat SST (Sauveteur et Secouriste du Travail)

Délai d'accès

Plusieurs dates par mois sur nos sites, nous consulter

Inscriptions possibles jusqu'à 72h avant le début de la formation, nous consulter

Prérequis

Etre titulaire du certificat Sauveteur(teuse) Secouriste du Travail (SST)

Aptitudes requises

Rigueur, méthode



Le(La) Sauveteur(teuse) Secouriste du Travail (SST) est un(e) salarié(e) de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur(trice) de la prévention dans son entreprise. Pour cela, il(elle) doit être régulièrement formé(e).



OBJECTIFS

Maintenir ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mises en situation
Méthodes interactives
Exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen de Sauveteur(teuse) Secouriste du Travail (valable 24 mois). La non réussite aux épreuves certificatives suivies lors d'une formation Maintien et actualisation des Compétences (MAC) fait perdre la "certification SST" mais en aucun cas son obligation d'intervenir pour porter secours à une personne en danger (art 223- du code pénal). Afin d'être à nouveau certifié, le participant devra valider ses compétences lors d'une nouvelle session de MAC.

MOYENS HUMAINS

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

VALEUR AJOUTÉE

Intervenants experts du domaine

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

ACCESSIBILITÉ

Tous nos locaux sont handi-accessibles. Consultez nos référentes handicap pour l'adaptation du parcours, des modalités pédagogiques et des moyens d'évaluation. A Limoges : Stéphanie ROCHE - PETILLOT au 05.55.30.08.08 / A Tulle et à Brive : Marie-Laure THIOLIERE au 05.55.29.57.05

PROGRAMME

Remise à niveau et perfectionnement des connaissances

Évolution des accidents de travail

Informations générales sur le secourisme

Modifications du programme de formation des Sauveteurs(teuses) Secouristes du Travail

Entraînement aux techniques préconisées

Évaluation à partir d'accidents du travail simulés, permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du Sauveteur(teuse) Secouriste du Travail sur les différentes atteintes possibles

Révision des gestes d'urgence (saignements abondants, la détresse respiratoire, utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE), les pertes de connaissance, les brûlures, les plaies, les fractures, les malaises)

Questions et difficultés rencontrées par les Sauveteurs Secouristes du Travail.

Lieu(x) de formation

Limoges - Say - Tulle - Brive

Tarif HT inter

155 € ht

Tarif HT intra

Nous consulter



Pôle Formation UIMM
Site de Limoges - Say
9 rue JB Say - Zone Magré Romanet
87000 Limoges
05.55.30.08.08
accueil@formations-industrieslimousin.fr
www.formations-industrieslimousin.fr



Pôle Formation UIMM
Site de Tulle
3 rue du 9 juin 1944
19000 Tulle
05.55.30.08.08
accueil@formations-industrieslimousin.fr
www.formations-industrieslimousin.fr



Pôle Formation UIMM
Site de Brive
11 rue André Fabry
19100 Brive-la-Gaillarde
05.55.30.08.08
accueil@formations-industrieslimousin.fr
www.formations-industrieslimousin.fr